



*Beach
Soccer*

BEACH SOCCER CHARENTE-MARITIME 2019

-

Edition n°1

11/04/2019

SOMMAIRE



01

Contexte

02

Organisation

03

Formats

04

Administratif

01

Contexte



Contexte

Première compétition de clubs Masculins

- Organisé par le District de Football de la Charente-Maritime, le Beach Soccer Charente-Maritime 2019 masculin devient une compétition de Football diversifié
- Les dispositions du Statut du Football Diversifié ainsi que les lois du jeu du Beach Soccer édictées par la FIFA s'appliquent à cette compétition. Les dispositions énoncées au règlement les complètent
- Le Beach Soccer Charente-Maritime 2019 masculin s'ouvre à l'ensemble des clubs masculins désirant participer à cette première édition



Contexte

Premier évènement de clubs Féminins.

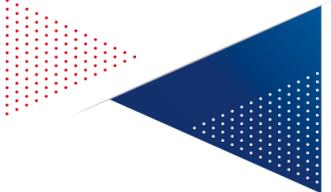
- L'attente des joueuses étant de plus en plus forte, le District de Football de la Charente-Maritime a décidé d'organiser, en même temps que le championnat Masculin, le premier Championnat de Beach Soccer féminin en cette année spéciale pour le développement de la pratique féminine et de Coupe du Monde 2019 en France
- Le Beach Soccer Charente-Maritime 2019 féminin s'ouvre à l'ensemble des clubs féminins désirant participer à cette première édition

02

Organisation



11/04/2019



Organisation générale



- Le District de Football de la Charente-Maritime est responsable de l'organisation générale du Beach Soccer Charente-Maritime 2019 et de la qualification de ses clubs à la phase régionale du National Beach Soccer 2019 (championnat national des clubs).
- Il valide l'engagement des clubs (*date limite des engagements fixée au 17 Mai 2019*) et définit le règlement de la compétition.
- Il s'appuie sur deux terrains saisonniers gérés par le club de Royan-Vaux AFC sur la plage de la grande Conche à Royan et par le club d'Oléron FC sur la plage de Boyardville pour l'organisation et l'accueil des étapes de la compétition.

Répartition géographique

1. TERRAIN DE ROYAN

(Plage de la grande conche)

8, 14, 21, 28 juin 2019.

5 juillet 2019

Clubs des secteurs centre et sud

2. TERRAIN DE BOYARDVILLE

(Plage du centre sportif départemental)

14, 21, 28 juin 2019.

5 juillet 2019

Clubs des secteurs nord



Règlement

Terrain de jeu

Le terrain de jeu doit être rectangulaire. La ligne de touche devant être plus longue que la ligne de but.

- Longueur (ligne de touche) : min. 35 m / max. 37 m
- Largeur (ligne de but) : min. 26 m / max. 28 m

Buts

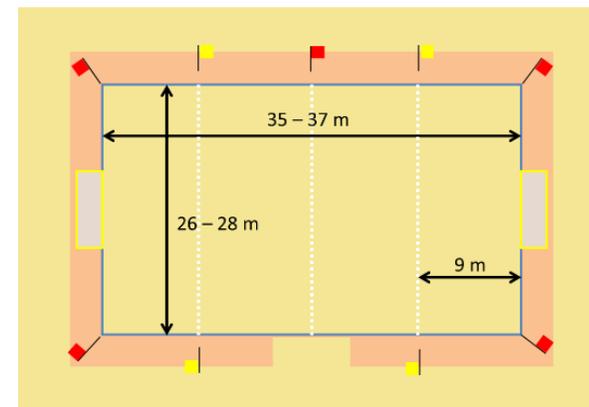
- Il est impératif d'utiliser un ou plusieurs terrains permanents ou terrains éphémères dotés de buts réglementaires.
- Temporairement, il est autorisé d'utiliser des buts mobiles.

Sportif

- 6 équipes minimum, 8 équipes maximum
- 2 arbitres officiels par terrain
- Matches de 3 x 12 minutes (3 x 6 minutes pendant le tournoi départemental)
- 2 matches maximum par équipe et par jour

Financement

La phase départementale est à la charge du District.



Règlement

L'engagement

- Le premier joueur lève le ballon et le second frappe au but ou réalise une passe. L'adversaire doit se situer à 5m du ballon.
- Le ballon est en jeu dès lors que le premier joueur le touche. L'engagement se fait au début du match et après chaque but.
Remarque : tous les dégagements de gardien s'effectuent à la main.
- 4 secondes pour l'exécuter après le coup de sifflet de l'arbitre

Fautes

Un coup franc direct est accordé à l'équipe adverse du joueur qui, de l'avis de l'arbitre, commet par imprudence l'une des infractions suivantes :

- faire ou essayer de faire un croche-pied à un adversaire, que ce soit avec les jambes ou en se baissant devant ou derrière lui ;
- sauter sur un adversaire ;
- charger un adversaire, même avec l'épaule ;
- frapper ou essayer de frapper un adversaire ;
- bousculer un adversaire ;

Règlement

- le gardien de but frappe directement le ballon du pied après l'avoir lâché de ses mains avant qu'il ne touche terre ;
- le gardien de but, après avoir eu le ballon en mains à l'intérieur de sa surface de réparation, sort de sa surface pour jouer le ballon au pied puis regagne sa surface et se saisit de nouveau du ballon à la main ;

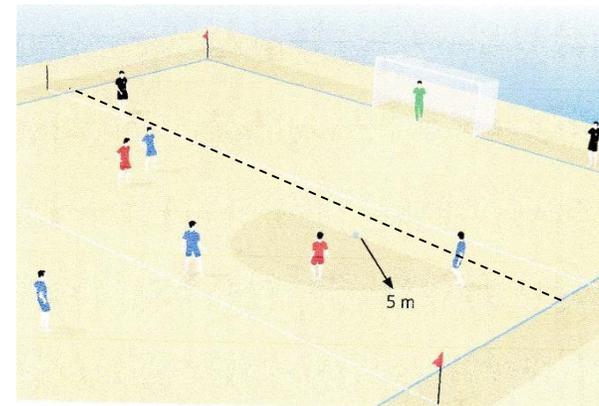
Seuls les coups francs directs existent en Beach Soccer ; leur exécution s'effectue de la manière suivante :

- les joueurs ne peuvent constituer de mur ;
- c'est le joueur qui a subi la faute qui doit tirer le coup franc, sauf blessure grave, auquel cas il est procédé à un remplacement ;

Coup franc direct dans la moitié de terrain de l'équipe adverse

Si un coup franc direct est accordé dans la moitié de terrain de l'équipe qui a commis la faute, tous les joueurs, à l'exception du tireur du coup franc et du gardien de but de l'équipe adverse, doivent se trouver :

- à l'intérieur du terrain de jeu ;
- à un minimum de 5 m du ballon tant que ce dernier n'est pas en jeu ;
- derrière le ballon.
- 4 secondes pour l'exécuter.

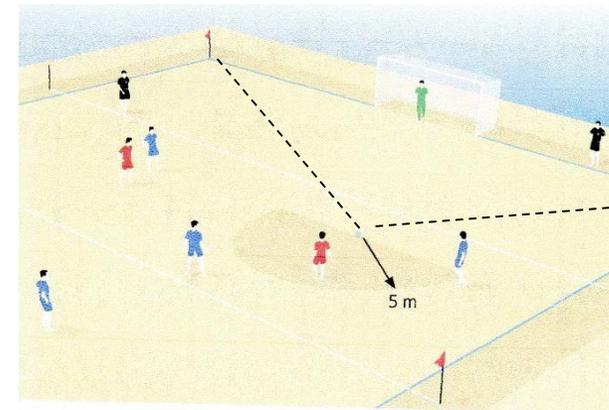


Règlement

Coup franc direct depuis son propre camp ou depuis le point central

Si un coup franc direct est accordé dans la moitié de terrain de l'équipe qui a subi la faute, tous les joueurs, à l'exception du tireur du coup franc et du gardien de but de l'équipe adverse, doivent se trouver :

- à l'intérieur du terrain de jeu ;
- à un minimum de 5 m du ballon jusqu'à que le ballon soit en jeu
- il faut laisser un espace libre entre le ballon et le but (formation d'un triangle dont les sommets sont la base des deux poteaux de corner et le ballon / personne ne doit se trouver dans ce triangle).
- 4 secondes pour l'exécuter.



Le joueur qui se charge de tirer le coup franc peut former un petit « tas » de sable avec le pied ou le ballon afin de surélever ce dernier (interdiction de toucher le sable avec ses mains)

Règlement

Rentrée de touche

- Tout joueur y compris le gardien peut effectuer une rentrée de touche.
- 4 secondes pour l'exécuter.
- Un but ne peut être marqué directement sur une rentrée de touche.
- La touche peut s'effectuer à la main ou au pied.

Corner

- Le tir direct est autorisé. Si le ballon franchit la ligne imaginaire (sur décision de l'arbitre), le but est validé. 4 secondes pour l'exécuter.

La passe en retrait

- Sur un temps de possession, le gardien a le droit de prendre le ballon avec les mains sur une passe ou une touche de l'un de ses coéquipiers. Sinon, il peut toucher, au pied, autant de fois le ballon qu'il souhaite. 4 secondes pour l'exécuter.

Procédure pour déterminer le vainqueur d'un match

Le barème de points est le suivant

- 0 point : défaite,
- 3 points : victoire temps règlementaire,
- 2 points : victoire aux prolongations (3 minutes),
- 1 point : victoire aux penaltys (3 par équipe).

En cas d'égalité de deux ou plusieurs équipes, il est tenu compte

- en premier lieu, du nombre de points obtenus lors des matchs joués entre les clubs ex aequo.
- en cas d'égalité de points, de la différence entre les buts marqués et les buts encaissés lors des matchs qui ont opposé les équipes à départager.
- en cas d'égalité de différence de buts lors des matchs disputés entre les équipes ex aequo, du plus grand nombre de buts marqués lors de ces rencontres.
- en cas de nouvelle égalité, de la différence entre les buts marqués et les buts concédés lors des matchs joués sur l'ensemble de la poule.
- en cas d'égalité de différence de buts sur l'ensemble des matchs, du plus grand nombre de buts marqués.

03

Formats

Format Masculin

8 équipes – 1 tournoi départemental + 2 à 4 jours de compétition.

- **Phase départementale** – organisation District 17

**Organisation
District / Ligue**

- **Phase régionale** – format à 6 équipes minimum
- 1 à 2 qualifiés du département de la Charente-Maritime

- **Demi finale Est** (*Hauts de France*) & **Ouest** (*Nlle Aquitaine*)
- 1 à 2 qualifiés de la Ligue Nouvelle Aquitaine

**Organisation
F.F.F.**

- **Finale Nationale** à Saint Jean de Monts



Format Masculin

Phase départementale & régionale

- Le District de la Charente-Maritime organise une **phase départementale** en concertation avec la Ligue de Nouvelle-Aquitaine
- La **phase régionale** réunit sur un site au moins 6 équipes , dont une ou deux équipes qualifiées issues du championnat Charente-Maritime. Elle se déroulera sur 2 journées au minimum (*possibilité du weekend du 22 et 23 Juin 2019*)
- A l'issue de la phase régionale, 1 à 2 équipes sont qualifiées pour les demi-finales du Championnat National Beach Soccer
- Les Ligues doivent prendre toutes les dispositions pour être en mesure de fournir à la F.F.F., au plus tard le 24 juin 2019, le nom du ou des clubs qualifiés pour participer aux demi-finales



Format Masculin

Demi-finales Nationales

- Elles sont organisées par la F.F.F., en lien avec la Ligue d'accueil, afin de déterminer les équipes qui participeront à la finale nationale
- Chaque demi-finale a lieu sur **2 jours et réunit 8 équipes** réparties dans 2 poules de 4 équipes, chaque équipe affrontant 1 fois les adversaires de sa poule (*soit 3 matchs par équipe*)
- Dans chaque demi-finale, les équipes classées aux premières et deuxièmes places de chacune des deux poules, soit 8 équipes au total, sont qualifiées pour la finale nationale



Format Masculin

Finale nationale

- Elle est organisée par la F.F.F., en lien avec la Ligue d'accueil.
- La finale nationale a lieu sur **3 jours et réunit les 8 équipes qualifiées à l'issue des demi-finales**, réparties dans 2 poules de 4 équipes, chaque équipe affrontant 1 fois les adversaires de sa poule (soit 3 matchs par équipe).
- A l'issue de cette phase de poules sont organisés des matchs de classement pour déterminer les équipes classées de la huitième place à la première place.



Format Féminin



8 équipes – 1 tournoi départemental + 4 jours de compétition.

- Phase départementale – organisation District 17

**Organisation
District**

04

Démarches administratives

Inscription



- <https://foot17.fff.fr>
- https://www.facebook.com/Beach-Soccer-Charente-Maritime-2019-392684557961779/?modal=admin_todo_tour



Annexes à retourner

Fiche équipe Hommes ou Femmes

- Envoyée par le club au District, elle correspond à l'engagement des joueurs avec une équipe. Constituée de 20 joueurs, elle permet d'inscrire une liste élargie utile en cas de blessures ou absences pour l'une des phases de la compétition. (*rappel, la feuille de match quant à elle est constituée de 12 joueurs – 5 titulaires et 7 remplaçants*)
- **A retourner pour le 17 Mai 2019**

Fiche individuelle Hommes ou Femmes

- Envoyée par un joueur ou une joueuse licencié(e) au District, elle correspond à son engagement individuel dans une équipe de son secteur lié à sa domiciliation. La répartition s'effectuera le premier jour de la compétition officielle, soit le Samedi 8 Juin 2019. Dans la mesure du possible, des effectifs seront élargis pour constituer un minimum de 8 joueurs(es) et un maximum de 20 joueurs(es).
- *Rappel: la feuille de match quant à elle est constituée de 12 joueurs – 5 titulaires et 7 remplaçants*
- **A retourner pour le 17 Mai 2019**



MERCI

CONTACT : aproust@foot17.fff.fr - tél 06.24.49.57.03